



AGROBACT V2

Lingettes désinfectantes sans rinçage et grattantes pour l'agroalimentaire

- Action désinfectante rapide.
- Sèche vite, sans trace ni résidu.
- Lingette avec une face rugueuse pour désincruster les taches.
- Assure une parfaite désinfection du matériel et des surfaces à traiter.



6x



**SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
DE DIFFUSION**
www.sid.tm.fr

S.I.D France
2, rue Antoine Etex - 94046 CRÉTEIL, CEDEX
Tél. : 01 45 17 43 00 - Fax : 01 45 17 43 01





AGROBACT V2



Lingettes désinfectantes sans rinçage et grattantes pour l'agroalimentaire

- Assure une parfaite désinfection du matériel et des surfaces à traiter.
- Facile d'utilisation, action désinfectante rapide, sèche vite sans trace.

AGROBACT V2 est une solution Désinfectante pour milieu Alimentaire Sans Rinçage (DASR) qui se présente sous forme de lingettes bleues en non-tissé. Ces lingettes possèdent 2 faces, l'une légèrement abrasive pour le nettoyage en profondeur des taches tenaces et l'autre lisse pour un parfait traitement des surfaces.

AGROBACT V2 est homologué* pour la désinfection des surfaces en milieu alimentaire sans nécessité de faire suivre l'opération d'un rinçage (pour les autres produits c'est une obligation). **AGROBACT V2** a un large spectre d'action biocide : bactéricide, fongicide, virucide et mycobactéricide.

Mode d'utilisation

Prêt à l'emploi. Ouvrir le couvercle et tirer horizontalement la première lingette amorcée jusqu'à la zone de pré-découpe. Ensuite, tirer d'un coup sec. Bien refermer le couvercle après usage pour éviter le dessèchement des lingettes. Frotter la lingette sur les surfaces à désinfecter pendant au moins 30 s, laisser agir jusqu'à 5 min selon l'action désinfectante recherchée. Laisser sécher. Jeter les lingettes usagées dans un conteneur à déchets.

Normes

• CONFORME A L'ARRETE DU 8 SEPTEMBRE 1999 (version consolidée au 01/01/2014) CONCERNANT LES PROCÉDÉS ET LES PRODUITS UTILISÉS POUR LE NETTOYAGE DES MATÉRIAUX ET OBJETS DESTINÉS À ENTRER EN CONTACT AVEC LES DENRÉES, PRODUITS ET BOISSONS POUR L'ALIMENTATION DE L'HOMME ET DES ANIMAUX.

• Action bactéricide : EN 1040 et EN 1276 [S](= conditions de Saleté) en 30 s, sur *Pseudomonas aeruginosa*, *Escherichia Coli*, *Staphylococcus aureus*, *Enterococcus hirae* ; EN 13697 [S] en 5 min sur *Listeria* et en 30 s sur *Salmonelle* ; EN 13727 [S] en 30 s. • Action Mycobactéricide/Tuberculocide selon EN 14348 [S] en 30 s. • Action fongicide : EN 1275 et EN 1650 [S] en 30 s sur *Candida albicans*, en 1 min sur *Aspergillus niger*; EN 13697 [S] en 5 min ; EN 13624 [S] en 30 s sur *Candida albicans*, en 1 min sur *Aspergillus niger*. • Action virucide : EN14476+A1 [S] en 1 min sur Norovirus et Adénovirus et en 30 s sur Rotavirus, Herpès, PRV (modèle Hépatite B), BVDV (modèle hépatite C).

• Inventorié pour le TP2 et TP4 sous le n°42142. Usages soumis à l'AMM* n°BTR0267 : TP4 Traitement bactéricide et fongicide de locaux et matériel de stockage (sauf entrepôts) et de production de denrées alimentaires pour la consommation humaine sauf cuisines centrales collectives, transformation en vue de la remise directe et restauration ; traitement bactéricide et fongicide de locaux et matériel de stockage et matériel de transport de denrées alimentaires pour animaux domestiques. Usages non soumis à l'AMM : TP4 Traitement des locaux et matériel en restauration, de cuisines centrales collectives, de transformation de denrées alimentaires pour la consommation humaine, usage domestique pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (évier, plan de travail, réfrigérateur...); TP2 désinfectants pour les sanitaires, les surfaces, les matériaux, les équipements et mobiliers sans contact direct avec les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux, le sol ou autres substrats (terrains de jeux...), désinfection des locaux en milieu médical et paramédical, des véhicules de transport sanitaire ou de corps.

Données Techniques

Domaines d'utilisation

Industries alimentaires et agroalimentaires (élevage, abattoirs, laiteries...), bureaux, locaux sociaux, sanitaires, médicaux, paramédicaux, vétérinaires ..., restauration collective, transport médicalisé ou non, enseignes de bien-être (spa, massage...), collectivités, aéroports, sociétés ou services de sécurité, relations public-clientèle, sociétés de services à la personne, laboratoires, écoles et crèches, services de dépannage à domicile...

Principaux éléments de composition

Substance active : éthanol (CAS 64-17-5), 660,1 g/kg.

Matière lingette : non-tissé viscose/cellulose.

Propriétés physico-chimiques typiques

• Type de formulation : lingette imprégnée de liquide biocide (eq. emballage associatif solide/liquide (KK)).

• Couleur lingette : bleu

• Odeur : éthanol

Recommandations

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. L'emploi simultané ou successif de désinfectants est à éviter. Ce produit est réservé à la désinfection des surfaces

lisses. L'utilisation de gants est préconisée dans le cadre des protocoles de désinfection. L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux, ou non dangereux si rincé, sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas rejeter le produit pur dans l'environnement. Le produit est compatible avec la plupart des matériaux, pour les matériaux considérés comme sensibles aux alcools (exemple : plexiglass...), il est recommandé de procéder à un essai préalable.

Stockage

En emballage non ouvert, dans des locaux ventilés à l'abri de la chaleur (entre 0 - 35 °C), les lingettes se conservent 3 ans. Contrôler la Date Limite d'Utilisation inscrite sur l'emballage. Utiliser dans le mois après ouverture. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart de toute flamme, corps incandescent ou source d'étincelles. Ne pas fumer.

Etiquetage

Se référer à la fiche de données de sécurité.

Identification

*La solution d'imprégnation est homologuée par le ministère de l'Ecologie n°BTR0267 (100 % POA/POV, traitement bactéricide et fongicide en 5 min et sans rinçage) sous le nom de Prodene SR70.



Nous garantissons la qualité et l'efficacité de notre produit dans les conditions d'utilisation figurant sur la présente notice. Pour votre plus grande satisfaction, nous vous recommandons de procéder toujours à un essai préalable afin de vous assurer que le produit convient à l'usage spécifique que vous voulez en faire et au support sur lequel il doit être appliqué. Les caractéristiques données ne constituent pas des spécifications

Votre expert conseil:

